

Statement

Discours

Department of
External
Affairs



Ministère des
Affaires
extérieures

88/17

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

Déclaration

à la Chambre des communes

du très honorable Joe Clark,

secrétaire d'État aux Affaires extérieures,

sur l'Afrique du Sud

OTTAWA

Le 2 mars 1988

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada

Monsieur le Président, j'ai voulu prendre la première occasion qui m'était offerte à mon retour en Chambre pour rapporter au Parlement les événements survenus récemment en Afrique du Sud et discuter des options qui s'offrent à nous. La position du Canada dans la lutte internationale contre l'apartheid est à la fois importante et bien connue. Notre force vient en partie du fait que nous avons pris nos décisions en toute connaissance de cause et que nous avons réussi, dans l'étude de cette question, à éviter les querelles partisans habituelles. C'est dans cet esprit que je vous fais rapport aujourd'hui.

Il y a une semaine, le Gouvernement de l'Afrique du Sud a interdit les activités politiques de dix-sept organisations, y compris les syndicats, et la grande coalition vouée à la non-violence. Il y a trois jours, les autorités ont procédé à l'arrestation de manifestants pacifiques. Hier, elles ont introduit une législation visant à empêcher le financement étranger des activités anti-apartheid, et à restreindre davantage encore la dissidence pacifique. Pretoria semble résolue à exclure toute possibilité de changement pacifique. Ses actions invitent à la violence, parce qu'il n'y a aucune autre issue possible.

Ces mesures sont à la fois perverses et brutales. On pourrait espérer qu'elles ne servent qu'à rallier temporairement la faveur de l'électorat, mais nous croyons qu'elles reflètent une politique de répression de plus en plus généralisée. En fait, on a réussi à exacerber une situation déjà malsaine au départ.

Dans de telles circonstances, des pays comme le Canada qui s'opposent à l'apartheid doivent revoir la nature et l'effet de l'ensemble de leurs relations avec l'Afrique du Sud. C'est, nous l'espérons, ce que feront tous les pays qui attachent une grande valeur à la démocratie.

L'actuel Gouvernement du Canada, sous la direction de son Premier ministre, a joué un rôle de chef de file dans la lutte contre l'apartheid. Par le passé, les gouvernements canadiens se sont ralliés au consensus occidental; le présent gouvernement a cherché à piloter ce consensus en raison des nombreux intérêts que nous avons en Afrique, de notre rôle au sein du Commonwealth et de La Francophonie, ainsi que de notre engagement envers les droits de la personne. Nous croyons que, dans le cas présent, nous pouvons user de notre influence et exercer notre autorité, et c'est pourquoi nous avons cherché à déployer notre influence politique et notre pouvoir économique de manière à en maximiser l'impact dans la lutte

contre l'apartheid. Certes, nous sommes déçus de la réaction du Gouvernement sud-africain; certes, nous avons dû considérer de nouveau s'il valait la peine de maintenir nos relations économiques et diplomatiques avec un gouvernement qui semble déterminé à agir comme un hors-la-loi.

Le Canada a toujours eu pour politique de faire tout son possible pour aider à éviter la catastrophe, à mettre un terme à l'apartheid et à contribuer à l'instauration d'un gouvernement représentatif non racial. Le Premier ministre et moi-même avons clairement indiqué à plusieurs reprises que, si ces efforts devaient échouer, nous couperions toutes nos relations diplomatiques et économiques avec l'Afrique du Sud. Notre politique a pris diverses formes: les sanctions économiques et autres; les pressions diplomatiques; l'aide aux opposants et aux victimes de l'apartheid. Je voudrais discuter de chacun de ces éléments séparément.

En ce qui concerne les relations diplomatiques, le choix est simple. Est-ce que nous rompons ces relations pour marquer notre profonde aversion, ou est-ce que nous cherchons plutôt à user de notre influence malgré notre amère déception? Il est fort tentant d'opter pour la première solution, de conclure que le régime sud-africain est si profondément antidémocratique que seule la violence l'amènera à changer. Certes, les dernières actions en date du gouvernement de Pretoria ôtent à l'Afrique du Sud tout semblant de démocratie au sens où l'entendent les nations occidentales. Les défenseurs de l'Afrique du Sud clament bien haut que leur société est partie intégrante de la communauté occidentale; si tel est le cas, leurs actions trahissent aujourd'hui cet héritage.

Certains députés préconisent une rupture immédiate des relations diplomatiques. Mais je me demande s'ils ont bien réfléchi à ce qu'un tel geste signifierait.

Ainsi, le Gouvernement sud-africain a intensifié sa campagne de censure et de propagande pour masquer la réalité de l'apartheid. Ce n'est qu'en maintenant une ambassade dans ce pays que nous pouvons rester à l'écoute de ce qui s'y passe vraiment. Il s'agit là d'un atout précieux, et il peut nous en coûter si nous décidons de fermer l'ambassade.

C'est aussi par l'entremise de l'ambassade que nous pouvons administrer une bonne partie de notre programme d'aide de 5 millions \$ dans ce pays. Sans représentation

sur le terrain, il nous serait beaucoup plus difficile d'identifier, de superviser et de suivre les projets qui aident vraiment et soutiennent de façon visible les victimes de l'apartheid. Des centaines de petits projets locaux disparaîtraient.

Étant donné que les opposants sud-africains de l'apartheid voient leurs déplacements de plus en plus restreints, cela signifie que nous ne pouvons garder le contact avec eux que par l'entremise de notre ambassade. Ils ne peuvent venir à nous; nous devons aller vers eux. Et cette possibilité ne nous sera donnée que si nous sommes sur place.

En outre, dans la conjoncture actuelle, si nous étions absents de Pretoria, il nous serait plus difficile de mettre en oeuvre un programme d'aide en Namibie et de promouvoir les intérêts du Canada et du Commonwealth en Afrique du Sud, et nous ne pourrions manifester en Afrique du Sud même notre solidarité avec les dirigeants des mouvements anti-apartheid.

Ce ne sont là que quelques-unes des très nombreuses considérations dont il faut tenir compte dans toute discussion sérieuse sur l'avenir de notre ambassade.

Il est évidemment fort légitime de se demander, comme l'a fait le député de la circonscription de Windsor-Walkerville hier, quand il serait indiqué pour le Canada de se retirer. Je n'ai pas la réponse à cette question. Je doute que quiconque ait la réponse aujourd'hui. Mais, tout bien considéré, le gouvernement estime que le moment n'est pas indiqué pour le Canada de se retirer, ou encore de couper ses ponts.

La question des relations économiques est moins tranchée. Le gouvernement d'Afrique du Sud accorde une grande importance à ses liens économiques avec le reste du monde, tout comme il est très sensible au fait qu'il est de plus en plus isolé du reste de la communauté internationale. Les sanctions économiques ont sans aucun doute un impact économique et psychologique. Et cet impact est d'autant plus grand lorsque les sanctions jouissent d'un vaste appui. Comme je l'ai indiqué à la Chambre le 5 février, le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth réunit à l'heure actuelle des données et prépare des recommandations qui pourraient résulter en une application plus générale, plus rigoureuse et plus intense des sanctions. Cette tâche est d'autant plus urgente aujourd'hui, et j'ai pris contact avec mes collègues du Commonwealth pour voir comment il serait possible d'accélérer ce programme.

En outre, le Canada pourrait prendre lui-même certaines mesures économiques et politiques, dont des initiatives de relativement modeste envergure pour lesquelles j'ai déjà reçu l'autorisation du Cabinet. Comme le commerce du Canada avec l'Afrique du Sud ne représente que moins de un pour cent du commerce total de l'Afrique du Sud, nous savons d'expérience que notre action est plus efficace lorsqu'elle vient se greffer ou sert de catalyseur aux actions de pays qui ont un impact économique plus grand. Nous revoyons activement deux aspects de cette politique - premièrement pour déterminer s'il y a de nouvelles mesures économiques que le Canada pourrait prendre efficacement de son propre chef; et deuxièmement, encourager une action plus globale, particulièrement de la part des pays qui attachent une grande valeur à la démocratie, en réaction aux multiples atteintes à la liberté commises par les autorités sud-africaines durant la dernière semaine. C'est dans cet esprit que nous avons pris contact au niveau politique avec plusieurs autres gouvernements occidentaux. Ces discussions doivent demeurer confidentielles pour l'instant, mais je suis certes disposé à discuter en privé avec les deux porte-paroles de l'Opposition des mesures que nous envisageons.

Nous avons aussi fait porter notre activité sur les opposants et les victimes de l'apartheid. Leurs besoins sont soudainement devenus plus urgents. Les opposants pacifiques de l'apartheid sont de nouveau pris à partie. Ils ont besoin de notre aide et nous comptons la leur fournir. Nous avons déjà accru notre assistance dans le secteur de l'éducation et auprès des milieux syndicaux, ainsi que notre aide humanitaire et juridique. Le défi consiste maintenant à acheminer plus d'argent et plus rapidement aux opposants et aux victimes de l'apartheid.

Le mouvement syndical est une priorité manifeste. Nous fournissons des fonds à divers syndicats sud-africains et nous continuerons de le faire. La plupart de ces fonds seront acheminés par l'entremise du Congrès du travail du Canada, la Fédération des enseignants canadiens et la Confédération des syndicats nationaux. J'ai donné instruction à mes fonctionnaires de donner suite d'urgence aux programmes spécifiques proposés par ces organisations.

Nous fournirons aussi une aide sous de nouvelles formes. Par exemple, les lois et les règlements qui viennent tout juste d'être déposés seront sans aucun doute contestés devant les tribunaux. Nous examinerons avec les organisations sud-africaines anti-apartheid comment nous pourrions contribuer au financement de ces contestations.

Le Canada s'est fixé des objectifs à l'appui d'un changement pacifique et du dialogue. Ce sont des objectifs légitimes et raisonnables et nous comptons les mener à terme. Jusqu'à maintenant, nous avons pu mettre en oeuvre nos programmes en Afrique du Sud par l'entremise de notre ambassade. C'est là la raison d'être même de cette dernière. Si l'application des diverses mesures annoncées au cours de la dernière semaine par Pretoria nous empêche d'atteindre nos objectifs, nous devons nous demander de nouveau si notre présence dans ce pays est justifiée.

La lutte en Afrique du Sud est entrée dans une nouvelle phase, une phase plus dangereuse et plus effrayante. Le Groupe des personnalités éminentes a brandi le spectre d'un bain de sang et, la semaine dernière, le gouvernement sud-africain a rapproché la région de ce scénario cauchemardesque. À mesure que de nouvelles règles répriment les opposants de l'apartheid en Afrique du Sud même, nous tous de l'extérieur devons concevoir des initiatives plus efficaces et plus novatrices. La réponse du Canada est particulièrement importante, étant donné le rôle de chef de file que nous avons joué depuis la Conférence de Nassau. Le Canada ne peut choisir de se retirer à ce stade. Bien au contraire. Notre position est connue et respectée. Ce dont nous avons besoin - ce dont j'ai besoin des membres de cette Chambre et d'autres Canadiens - ce sont des suggestions pratiques et des initiatives, si grandes ou si modestes soient-elles, que nous pouvons prendre pour faire reculer l'apartheid. Une proposition intéressante a été faite hier quant à la mise à contribution possible du Conseil de sécurité des Nations Unies; nous examinons cette proposition à l'heure actuelle. Nous augmentons notre aide aux victimes de l'apartheid, nous étudions quelle pourrait être notre réaction spécifique aux nouvelles mesures draconiennes annoncées la semaine dernière et nous discutons avec nos alliés du Commonwealth, nos partenaires du Sommet et d'autres pays des initiatives nouvelles communes qui s'offrent aux nations. Notre ambassadeur en Afrique du Sud est rentré au Canada pour assister à une réunion des chefs de mission canadiens en Afrique; il prolongera un peu son séjour pour procéder à des consultations. Je ferai rapport à la Chambre des développements au fur et à mesure qu'ils se produiront.

Le Parlement a montré à l'égard de la lutte contre l'apartheid un vif intérêt, dénué de considérations partisanses. Le Premier ministre et moi-même assumons et exerçons la responsabilité du gouvernement sur cette question, mais nous serons évidemment heureux de recevoir les propositions pratiques que pourront nous faire les autres députés et les partis de l'Opposition à la Chambre des communes.